

LA NOUVELLE CREATION

ETUDE IV

LA NOUVELLE CREATION PREDESTINEE

L'Élection, idée générale — La pensée correcte — Aucun préjudice au non élu — Distinction entre “les élus” et “les élus mêmes” — “Il y a un péché qui mène à la mort” — “Une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant” — La Grande Multitude — Leurs robes blanchies dans le sang de l'Agneau — La vigne choisie et ses sarments — Elections diverses dans le passé — Aucun de ces choix ne fut éternel — Jacob et Esaü, des images — “J'ai aimé Jacob” — “J'ai haï Esaü” — Pharaon — “Je t'ai suscité à dessein” - Dieu ne contraint jamais la volonté — Pharaon ne fut pas une exception à cette règle — “Dieu endurecît le cœur de Pharaon” — “La nation d'Israël élue — Quel avantage a le Juif ? Il est grand de toute manière” — La “Nouvelle Création” élue — Ce que signifie la “grâce” — “La garde royale” comme illustration — Prédestinés à “être conformes à l'image de son Fils” — “Appelés selon son dessein” — Qualifications et caractéristiques des “appelés “ — “Si Dieu est pour nous” — Paraphrase de l'argumentation de l'apôtre — Affermir sa vocation et son élection — La course — “Je cours vers le but” — “Sachant que vous avez été élus”.

La doctrine de l'élection, telle qu'on la comprend généralement n'attire personne parce que pleine de partialité et d'injustice. C'est le résultat d'une fâcheuse compréhension de la Parole divine sur ce sujet. L'élection, d'après les Ecritures et telle que nous allons nous efforcer de l'exposer sera à coup sûr reconnue par tous comme l'une des plus importantes doctrines de la Bible. Non seulement fondée sur la grâce, elle l'est aussi sur la justice et l'équité et est absolument dépourvue de partialité. Brièvement exprimée, la conception erronée de l'élection prétend que Dieu, après avoir condamné toute la race humaine à l'Eternelle torture, s'est déterminé à sauver, au sein de notre race, un “petit troupeau” seulement, abandonnant tout le reste des hommes aux horreurs indicibles auxquelles la prescience divine les a prédestinés avant leur création. La Confession de Westminster faisant autorité en la matière déclare tout particulièrement que ce “petit troupeau élu” ne l'est pas en raison d'une quelconque dignité ou mérite de sa part, mais par l'effet de la seule volonté souveraine de Dieu.

La pensée correcte sur l'élection, celle que la Bible soutient dans toutes ses pages est tout le contraire de ce qui précède. La **mort** (et non pas la vie éternelle dans les tourments) telle est la sentence qui frappe notre espèce dont chaque spécimen se

trouve compris dans la désobéissance du premier homme. La grâce de Dieu a été manifestée dans la rédemption qui est en Jésus-Christ lequel a racheté le monde par son sacrifice qui est une “*propitiation* (satisfaction) *pour nos péchés* (ceux de l’Eglise) *et non seulement pour les nôtres mais aussi pour ceux du monde entier*” ([1 Jean 2 : 2](#)). Dieu envisagea que son Fils Unique pourrait avoir le privilège de racheter la race au prix de sa propre vie. En récompense il serait hautement élevé à la nature divine (1)

[183]

et “*bénirait toutes les familles de la terre*” en réveillant les humains du sommeil de la mort, en leur faisant connaître la vérité, en aidant les bien disposés et les obéissants à retrouver toute la perfection de la vie humaine dans des conditions plus qu’édésiennes.

Dieu détermina aussi qu’un certain nombre de “saints” seraient co-héritiers avec son Fils dans la gloire, l’honneur et l’immortalité de la Nouvelle Création et dans l’œuvre de rétablissement de la race humaine. l’Age de l’Evangile dans lequel nous sommes n’a pas eu pour but de relever l’humanité mais d’appeler, de tirer de son sein un petit troupeau qui formerait les “élus mêmes” de Dieu après avoir subi les épreuves de foi, d’amour et d’obéissance propres à “*affermir leur vocation et leur élection*”. ([2 Pierre 1 : 10](#)).

Sous cet angle, l’appel et l’élection du “petit troupeau n’est pas insupportable et ne porte aucun préjudice aux non élus qui ne sont pas davantage condamnés parce que non appelés, parce qu’ils seraient passés à côté. Quand, dans ce pays, il est procédé à des élections, il n’est fait aucun tort à la grande majorité de ceux qui ne sont pas élus. Les élections ordinaires ont pour but de dégager les personnalités aptes à remplir une fonction importante dans le sens du bien-être général, par des lois et une administration sages. De même la bénédiction que Dieu accorde n’est pas au détriment des non-élus mais intervient au contraire dans le sens d’un bienfait pour eux. Les élus en effet doivent être les juges, rois et sacrificateurs de l’Age Millénial. Sous leur administration toutes les familles de la terre seront bénies.

Il existe bien des passages scripturaires où il est fait allusion aux “élus” et aux “élus mêmes”. On peut comprendre que cette dernière expression, par son accentuation “même”, s’applique à tous ceux qui sont parvenus à une condition plus affirmée de communion avec

(1) Volume V, chapitre 5.

[184]

Dieu au point d'avoir l'espoir, la perspective de l'immortalité étant membres de l'Eglise glorifiée, bien qu'il y ait toujours possibilité de s'écarter et de cesser d'appartenir à la classe élue. En d'autres termes, tous les consacrés qui ont accepté le haut appel de Dieu à la Nouvelle Création sont comptés au nombre des élus quand leurs noms sont inscrits sur le livre de vie de l'agneau et qu'une couronne leur est attribuée. Mais comme la déloyauté peut conduire à l'effacement de ces noms et à l'attribution de leurs couronnes à d'autres ([Apocalypse 3 : 5,11](#)) ils cesseraient de compter parmi les membres de l'Eglise élue. Les "élus mêmes" au contraire seraient ceux qui parviendraient au but auquel Dieu a appelés les fidèles de cet Age de l'Evangile — ceux qui "affermissent leur appel et leur élection" par la fidélité aux termes et conditions de l'alliance conclue, jusqu'à la mort même.

Les Ecritures attirent notre attention sur deux classes qui n'affermissent pas leur vocation et leur élection. L'une d'elles — pas nombreuse comme nous avons quelque raison de le croire — non seulement perdra la récompense réservée aux élus mais perdra la vie elle-même — dans la seconde Mort.- L'Apôtre Jean parle d'eux lorsque, discutant de la classe de l'Eglise il dit : "*Il y a un péché qui ne mène point à la mort. Il y a un péché qui mène à la mort; ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier*" ([1 Jean 5 : 16](#)). Il est inutile de prier ou d'espérer pour ceux qui commettent le péché qui conduit à la mort. Ce genre de péché est celui que les Ecritures appellent encore péché contre le **Saint Esprit** de Dieu. Il n'est pas exempt de préméditation. Il n'est pas commis par ignorance. Il est au contraire le résultat de la persistance dans ce qui, à l'origine tout au moins, a été reconnu comme mauvais. Ce péché voulu, finit par devenir une grosse aberration, le Seigneur abandonnant finalement ces pécheurs volontaires à l'erreur qu'ils ont préférée à la vérité. — [2 Thessaloniens 2 : 10 à 12](#) .

[185]

([Jude 11 à 16](#) ; [2 Pierre 2 : 10 à 22](#)). Il fut un temps qu'ils étaient au nombre des membres de l'Eglise élue. (Aucun d'eux ne fait partie du monde puisque ce dernier ne se trouve pas actuellement en jugement ou à l'épreuve et ne le sera que pendant la dispensation Millénaire. Au lieu de marcher selon l'Esprit sur les traces du Maître, sur le chemin du sacrifice, ils "*marchent selon leurs convoitises, ont à la bouche des paroles hautaines et admirent les personnes par motif d'intérêt*". Se recherchant eux-mêmes ils tâchent de plaire aux hommes et s'éloignent de leur alliance de consécration jusqu'à la mort ([Jude 16](#)). Ce qu'en dit Pierre est plus explicite. Il déclare que ces gens s'étaient "*retirés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ mais s'y sont engagés de nouveau et ont été vaincus*", pareils au "*chien qui retourne à ce qu'il a vomi et à la truie lavée qui se revautre dans le borbier*". Il les compare à Balaam oubliant la voie de la justice pour quelques avantages matériels. Et ce qu'il en dit laisse à penser que cette classe se trouvera principalement parmi ceux qui enseignent l'Eglise, surtout à la fin de cet âge et qu'ils n'auront pas crainte de parler mal, "*d'injurier les dignités*" — ceux que Dieu a honorés et "établis" dans le corps. [2 Pierre 2 : 1,10](#) .

L'épître aux Hébreux parle à deux reprises de cette classe qui s'éloigne et cesse de faire partie du nombre des élus. Tout d'abord ([6 : 4 à 9](#)) l'apôtre semble considérer ceux qui, après avoir goûté le don céleste et les puissances du siècle à venir, après avoir eu part au Saint-Esprit et avoir été agréés comme membres de la classe élue, retombent dans le péché et abandonnent les sentiers de la justice, non pas en raison de faiblesses humaines inévitables ou de séduction de l'Adversaire, mais par un engagement délibéré de la volonté et en toute connaissance. Ceux-là dit l'apôtre ne peuvent être renouvelés à la repentance. Ils ont reçu leur part du grand sacrifice de la rançon et ont choisi de mépriser la faveur de Dieu. Ils ont usé et abusé de leur part dans la propitiation et il ne leur reste rien. Ayant pris volontairement position, les appels de la justice n'ont plus aucune prise sur eux.

[186]

Dans un autre chapitre ([10 : 26, 27, 31](#)) l'apôtre paraît considérer une autre catégorie. Celle-ci, au lieu de retomber dans le péché et dans un comportement condamnable, abandonne **la foi** qui justifie et est indispensable au maintien d'un accord justifié devant Dieu. On remarquera que, dans les deux cas, c'est la **volition** qui détermine la gravité du mal : "*Si nous péchons **volontairement** après avoir reçu la connaissance de la vérité (après avoir été favorisé de Dieu en Christ en fait de sagesse, justification et sanctification) il ne reste plus de sacrifice pour les péchés*". Le sacrifice de Christ fut offert en faveur de tous pour le péché originel, pour le péché d'Adam et de ses faiblesses héréditaires transmises à nous qui sommes sa descendance. Notre Seigneur n'a offert aucun sacrifice ayant valeur de rachat pour le péché volontaire, de propos délibéré, venant strictement de nous-mêmes. C'est pourquoi si nous péchons volontairement il ne reste plus rien à appliquer à nos transgressions voulues. Il nous appartient de payer le prix de nos propres fautes volontaires. Si nous commettons des péchés à caractère nettement intentionnel on ne peut invoquer la faiblesse ou la tentation. Perpétrés après avoir eu une conception très précise de notre position devant Dieu, ils conduisent à la mort — à la Seconde Mort — celle de laquelle il n'existe aucun espoir, — mais une attente terrible de jugement de sentence, de colère qui réduira tous les adversaires de Dieu, tous ceux qui, sciemment s'opposent à lui, à la justice et font obstruction à son plan de restauration de cette justice par la rédemption qui est en Jésus-Christ notre Seigneur.

Au [verset 29](#) l'apôtre paraît envisager le cas de ceux qui, après avoir compris exactement en quoi consistait l'œuvre propitiatrice de Christ en tant que Rédempteur, n'en tiennent plus aucun compte, considèrent comme profane (tout à fait ordinaire) le sang précieux qui scelle la Nouvelle Alliance et méprise ainsi l'Esprit de la grâce

[187]

— de la grâce de Dieu qui est à l'origine de cette propitiation et de la participation avec notre Sauveur à son sacrifice et à sa récompense. Ceux qui, dans le passé, méprisèrent Moïse et la Loi dont il était le médiateur moururent sans miséricorde,

bien que la sentence de mort prononcée contre eux n'ait point été une sentence qui devait être éternelle. Mais ceux qui méprisent le Moïse antitypique et qui, par voie de conséquence, méprisent le privilège de la communion au sang de Christ, méprisent Dieu qui est l'auteur de cette disposition en leur faveur — ceux-là sont jugés dignes d'un châtement plus sévère que celui qui frappa les violateurs de l'Alliance de la Loi. Il sera plus sévère dans le sens que ce sera une condamnation à mort de laquelle il n'y aura **aucune Rédemption**, aucune résurrection, aucun relèvement — la Seconde Mort. Il n'est pas étonnant que l'apôtre nous avertisse en sorte que nous prenions garde à la manière dont nous nous comportons à l'égard des dispositions prises par la grâce divine. Il nous assure que tomber en dehors du soin protecteur, de l'Avocat que Dieu a établi — Jésus — reviendrait à rien de moins que de tomber entre les mains du Père, le Grand Juge qui n'accepte aucune compromission avec le péché, ne reconnaît aucune circonstance particulière, mais qui a pourtant pourvu à la miséricorde en faveur des pécheurs par la rédemption en Jésus-Christ notre Seigneur.

LA GRANDE MULTITUDE

Comme il a été donné à entendre, en dehors de ceux qui, tombant de leur position d'élus, vont dans la Seconde Mort, il existe une autre catégorie qui n'affermir pas davantage sa vocation et son élection mais qui ne relève pas de la Seconde Mort parce que n'ayant pas péché volontairement en donnant dans l'immoralité grave ou en reniant la valeur du sang précieux. Cette classe dont nous avons déjà parlé sous l'appellation de "Grande Multitude", sortira de la grande tribulation ; ses membres laveront leurs robes et les blanchiront dans le sang de

[188]

l'Agneau. Bien qu'obtenant la nature spirituelle et l'honneur d'avoir part au souper de noces de l'Agneau au titre d'invités, ils manqueront le grand prix qui doit échoir aux élus mêmes — les fidèles vainqueurs qui suivent Jésus sur ses traces avec joie et de tout leur cœur ([Apocalypse 7](#)). La Grande Multitude ne réussit pas à maintenir sa place parmi les élus — parmi les "élus mêmes" — par suite d'un zèle insuffisant pour le Seigneur, la Vérité, les frères, et parce qu'en partie "encombrée des soucis de cette vie". Néanmoins puisque son cœur est demeuré attaché au Sauveur, parce qu'elle garde sa foi au sang précieux, qu'elle y tient ferme et ne le renie pas, le Seigneur Jésus, notre Avocat et chef de notre salut, qui conduit les élus à la gloire par les chemins du sacrifice volontaire, la conduit également vers une bénédiction spirituelle — la perfection sur un plan spirituel inférieur — parce qu'elle s'est confiée en lui et n'a renié ni son nom ni son œuvre.

Le Seigneur parle de l'Eglise élue l'a Nouvelle Création, dans sa parabole de la vigne. La vigne c'est lui, et ses disciples fidèles consacrés qui marchent sur ses traces en sont les sarments. Il fait remarquer que le fait d'être un sarment n'est pas le gage d'une immunité dans les épreuves et les difficultés. Tout au contraire le Père, qui est le Vigneron, fera en sorte que nous ayons des épreuves de foi, de patience, de

dévouement destinées à nous tailler, de manière que nos affections soient moins portées sur les choses, les espérances et les ambitions de la terre. Ainsi nous abonderons en fruits de l'Esprit douceur, patience, gentilles, longanimité amitié fraternelle, amour. Ces choses seront en nous, s'y développeront de plus en plus en sorte qu'une entrée dans le Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous sera pleinement accordée comme membres de la Nouvelle Création [2 Pierre 1 : 11](#).

Mais il ne suffit pas d'être au nombre des sarments que supporte la vigne. L'Esprit de la vigne doit être en nous — la bonne volonté à porter le fruit de la Vigne

[189]

doit régner dans nos cœurs. Le Vigneron nous laissera un certain temps parmi les sarments pour se rendre compte si nous allons ou non porter du fruit avant de nous retrancher comme inutiles. Il ne recherchera pas des grappes mûres sur les nouveaux rameaux pas plus qu'il ne s'attendra à y trouver des raisins verts. Il recherchera d'abord la petite promesse du bourgeon à fruits puis la floraison et la formation de la grappe, ensuite le fruit vert puis sa maturité. Le Vigneron a longue patience quand il s'agit du développement de ce fruit de la Vigne *“que la droite de mon Père a plantée”* ([Psaume 80 : 15](#)). Mais si, après un temps raisonnable, aucun fruit ne se dessine, il retranche le rameau devenu un “suçoir”, parce qu'il grossirait aux dépens de la Vigne comme un parasite plutôt que de produire du fruit. C'est ainsi que notre Seigneur marque l'utilité absolue d'affermir sa vocation et son élection en produisant le fruit de la sainteté dont la récompense sera la vie éternelle.

ELECTIONS DIVERSES DANS LE PASSE

Envisageons maintenant quelques élections d'un autre genre dont parlent les Ecritures afin que nos entendements soient plus élargis, plus éclairés sur ce sujet avant de considérer la forme d'élection toute particulière sur laquelle notre intérêt converge — celle de la Nouvelle Création. Il nous faut distinguer entre les élections qui ont précédé la première venue de notre Seigneur et l'élection de la Nouvelle Création dont il est le Chef et le Guide. De cette dernière il est dit *“Vous avez été appelés à **une seule espérance** par votre vocation”* ; mais les élections des temps reculés servaient d'autres buts et avaient pour objectif l'accomplissement d'autres desseins divins. Abraham fut élu pour devenir une figure de Jéhovah tandis que sa femme Sara était l'image de l'alliance Abrahamique par laquelle le Messie devait venir. La servante Agar fut élue pour devenir la représentation de l'alliance de la Loi tandis que son

[190]

fils Ismaël figurait les Israélites selon la chair. Bien que né le premier il ne devait pas être cohéritier avec Isaac, le fils de la promesse. Isaac fut élu pour être le type de Christ et sa femme Rébecca pour être le type de l'Eglise, l'Epouse, la femme de

l'Agneau, tandis que le serviteur d'Abraham, Eliézer, fut élu pour être le type du saint esprit dont la mission est d'inviter l'Eglise, de l'accompagner, de l'aider et de la mener, avec les vierges, ses compagnes, vers Isaac.

Ces élections n'eurent pas de répercussions ni ne concernèrent en aucun sens l'avenir éternel d'aucune des personnes en cause. Dans la mesure où elles furent utilisées par le Seigneur, elles reçurent très probablement des bienfaits compensateurs dans leurs vies. Dans la proportion où elles entrèrent dans l'esprit du plan de Dieu elles goûtèrent la paix et la joie, d'amples compensations aux sacrifices et aux épreuves qu'avait pu leur occasionner leur intervention, leur élection et leur service au titre de personnages figuratifs. Raisonnant de ce sujet, l'apôtre montre qu'aucun préjudice injuste n'a été causé à Israël du fait que Dieu s'est tourné vers les nations pour trouver chez elles le nombre complémentaire de membres de la Nouvelle Création. Il fait ressortir que le Tout-Puissant accorde des faveurs et qu'il lui appartient en propre de décider à qui ces faveurs iront. Il rappelle que Dieu a répandu sur l'Israël selon la chair, l'Israël historique, certaines faveurs, des privilèges particuliers en tant que nation, que ses pères ont été choisis pour servir d'images et ont été bénis en conséquence. Mais que le Seigneur ne saurait être tenu d'aucune manière à leur continuer des complaisances préférentielles et d'ignorer les autres qui n'en sont pas moins dignes. Au contraire, il est normal que le Seigneur suspende ses grâces envers ceux qui n'en profitent pas pour les attribuer à d'autres. [Romains chapitres 9, 10 et 11](#).

Et qui plus est, l'apôtre explique que le Seigneur n'ignorait pas à quelle fin aboutiraient ses bontés envers Israël. Après avoir profité de ses grâces, les Juifs ne se trouveraient

[191]

pas sauf un petit "reste" — [Romains 9 : 27-32](#)) dans la condition convenable pour recevoir la plus grande des bénédictions qui furent jamais offertes : le "prix du haut appel" à prendre part à la Nouvelle Création. Pour illustrer sa pensée il attire l'attention sur les deux fils d'Isaac. Il montre qu'en manière d'image et pour prouver que Dieu avait prévu quelle serait la situation quelques centaines d'années plus tard, il opéra un choix arbitraire entre les deux fils de Rébecca, Jacob et Esaü. Le Seigneur fit de ces deux jumeaux deux types : l'un pour représenter ses fidèles, la Nouvelle Création ; l'autre pour figurer l'Israël selon la chair qui préfère ce qui concerne la vie présente, vend ses privilèges célestes pour un plat de lentilles : les bonnes choses qu'offre la terre. Dans le cas de Jacob et d'Esaü, l'élection, le choix de Jacob pour servir d'image des vainqueurs lui fût un bien quoiqu'il lui en coûtât. L'élection Esaü pour figurer ceux qui ont l'esprit tourné vers les choses de la terre qu'ils préfèrent aux choses célestes, ne lui causa aucun préjudice. Cela ne signifiait en aucune façon qu'il irait en enfer ou qu'il souffrirait quoi que ce soit dans la vie présente. Tout au contraire, il fut favorisé tout comme les hommes, de nos jours, jouissent parfois de biens que le Seigneur juge bon de ne pas accorder à ses Nouvelles Créatures élues

parce que néfastes pour leurs intérêts spirituels. Il retira certains intérêts matériels à Jacob afin que, dans ses désappointements, etc... celui-ci devienne une figuration appropriée de la classe qu'il représentait. D'autre part Jacob eut des joies et des bonheurs qu'Esau n'eut pas et qu'il n'aurait d'ailleurs pas appréciés. De même maintenant, la Nouvelle Création ressent les épreuves et les déceptions communes à notre époque, mais connaît une paix, une joie dont l'homme en général n'a pas conscience.

La déclaration : *“J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esau”*([Romains 9 : 13](#)) est pour beaucoup difficile à admettre parce que le mot **haï** sous entend un antagonisme injustifié. Le sens courant de ce terme marquerait qu'Esau a fait une chose quelconque plus mal que d'autres parce

[192]

qu'il y était poussé dès avant sa naissance, *“avant qu'il n'ait fait ni bien ni mal”*. Or le mot “haï”, de toute évidence voulait dire AIMER MOINS comme dans cet autre exemple de [Deutéronome 21 : 15 - 17](#) (1). Jacob fut favorisé de l'Eternel et Esau le fut moins. Les, deux comme l'explique l'apôtre étaient des figures de l'Israël selon la chair et de l'Israël selon l'esprit. La faveur divine envers Israël selon la chair représenté par Esau fut moindre que la faveur réservée à Israël selon l'esprit, qui naquit après l'autre, et que Jacob illustra. Ainsi compris, tout devient clair et rien ne heurte.

“JE T'AI FAIT SUBSISTER POUR CECI”

Pour prouver que le Seigneur a toujours conservé son autorité et sa souveraineté dans les affaires humaines avec pleine reconnaissance de son droit à agir comme il lui plaît, l'apôtre évoque le cas de Pharaon qui était roi d'Egypte au temps de la libération d'Israël. Il cite les paroles de l'Eternel rapportées par Moïse ([Exode 9 : 16](#)):

“Je t'ai laissé subsister afin que tu voies ma puissance et que l'on publie mon nom par toute la terre”. “Ainsi il fait miséricorde à qui il veut et il endure qui il veut”.
[Romains 9 : 17, 18](#) .

Il y a quelque temps le gouvernement français :remit à des hommes de science plusieurs prisonniers que le tribunal avait condamnés à mort pour se livrer à des expériences et mesurer l'influence que pourrait exercer la peur sur la nature humaine. L'un, d'entre eux fut mis dans une cellule et on lui dit que la veille un prisonnier y était mort de la petite vérole, qu'il contracterait vraisemblablement la même maladie et en mourrait avant le matin. La prédiction se vérifia, bien que la cellule n'ait jamais été occupée par un malade atteint de petite vérole.

(1) D'après la traduction plus littérale de Darby: "Si un homme a deux femmes, l'une aimée et l'autre haïe..." —Trad.

[193]

On banda les yeux à un autre prisonnier et on lui passa un bras au travers d'une mince cloison. On lui dit que dans l'intérêt de la science on allait le saigner jusqu'à ce que mort s'ensuive pour se rendre compte du temps qu'il faudrait pour perdre tout son sang par une petite blessure pratiquée à une artère du bras. On se contenta de l'égratigner ce qui ne lui coûta que quelques gouttes de sang et on s'arrangea de manière qu'un mince filet d'eau portée à la température du corps lui coula le long du bras tandis qu'il pouvait entendre le liquide lui gouttant des doigts dans un récipient placé au-dessous. Il mourut au bout de quelques heures. On crierait contre quiconque aurait recours à de pareils procédés s'il s'agissait de gens à qui on n'aurait rien à reprocher. Mais personne ne pourrait raisonnablement trouver à redire à cette manière de faire lorsqu'il s'agit d'individus dont la vie est tombée sous le coup de la loi. C'est ce qui se passe à propos du comportement du Seigneur à l'égard de la famille humaine. Si l'homme était resté obéissant à Dieu, il n'aurait pas été frappé d'une sentence de mort et aurait conservé certains droits dont il ne jouit plus maintenant. En tant que race nous sommes tous pécheurs et condamnés à mort ([Romains 5 : 12](#)). Or, il a plu au Seigneur de manifester sa puissance et sa sagesse à l'égard de ces condamnés d'une manière pour les uns et d'une autre pour les autres, à son gré — comme il a choisi, élu, de le faire. Déjà nous avons fait la même remarque à propos des Amalécites, des Nittites et des Cananéens qu'Israël devait détruire. Israël représentait les fidèles du Seigneur qui, dans la dispensation future, anéantiront ceux qui commettent le mal sciemment et les ennemis de toute justice. Le même principe se retrouve dans la destruction de Sodome et de Jéricho, dans les hécatombes par la peste de milliers d'Israélites, dans la mort d'Uzza qui ne fit qu'étendre la main pour tenter de remettre l'arche d'aplomb oubliant pour un instant Sa sainteté et l'ordre de l'Eternel.

Le comportement du Seigneur à l'égard de Pharaon, les plaies sur les Egyptiens y compris la mort des

[194]

premiers-nés des hommes et des bêtes, l'anéantissement des armées égyptiennes dans la Mer Rouge, tout cela est dans la même ligne. Les Egyptiens, en tant que membres de la race humaine, étaient tous sous la sentence de mort laquelle pouvait intervenir sans la moindre injustice à n'importe quel moment, même pour contribuer à répandre la dignité de l'Eternel et à étaler sa puissance à propos de la délivrance de son peuple type d'Israël. D'un autre côté Dieu favorisa singulièrement quelques-uns de ces condamnés humains : Abraham, Moïse et d'autres, se servant d'eux pour créer des images de ce qu'il accomplirait par la suite, sans pour cela les libérer — Abraham,

Moïse, Pharaon et les autres — de ce qui les lie à la mort, laissant cela à l'œuvre de rédemption qui est en "Jésus-Christ notre Seigneur.

Si Dieu a exercé une autorité souveraine parmi ses créatures condamnées, s'il a décidé — élu — que tel passerait par telle expérience et tel autre par une autre, que tout cela constituait autant d'images préparant, comme l'apôtre le fait remarquer, à la grande élection de la Nouvelle Création pendant cet Age de l'Évangile, il importe de se rendre compte qu'en aucun cas Dieu n'a obligé où n'a pesé sur la volonté de l'individu pour réaliser ce qu'il avait projeté. Car il serait contraire à la divine manière d'user de contrainte sur la volonté des êtres. En choisissant Abraham, Isaac, Jacob, Moïse et autres pour servir de types, l'Éternel choisissait des hommes dont les mentalités s'accordaient avec ses plans et ses révélations, sans les obliger en rien s'ils avaient voulu autrement. De la même manière, en choisissant d'autres hommes pour illustrer les tendances et les principes opposés tels que Ismaël, Esaü, les Cananéens, les Sodomites, les Egyptiens, le Seigneur ne faisait que se servir des penchants naturels de ces hommes. Ce que nous aimerions faire ressortir c'est que Dieu n'a exercé aucune pression sur la volonté d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse, etc... pas plus que sur la volonté de ceux qui commirent le mal et mirent en évidence certains mauvais principes. Le Seigneur agit avec des catégories particulières d'êtres d'après leurs propres inclinations.

[195]

En déclarant à Pharaon qu'il l'avait suscité à dessein dans un but précis, il ne faut pas comprendre que Dieu avait formé en Pharaon un caractère méchant, qu'il l'avait "suscité" dans le sens de le mettre dans l'obligation de se montrer méchant. Comprenons plutôt que parmi tous les prétendants au trône d'Égypte, selon la coutume de ce pays, il favorisa peut être par la mort de certains membres de la famille royale plus susceptibles que lui d'accéder au pouvoir, la montée au trône de ce Pharaon là, **en raison même de son caractère entêté** de façon que son combat contre Dieu et contre Israël justifie la venue des plaies que Dieu avait prévues, non seulement pour marquer sa faveur à Israël et sa fidélité aux promesses faites à Abraham, à Isaac et à Jacob, mais encore parce que ces plaies sur l'Égypte devaient, sous un certain angle, servir d'images des plaies par lesquelles cet Age de l'Évangile prendra fin — les trois premières et "*les sept derniers fléaux*". [Apocalypse 15 : 1](#).

Ce qui chiffonne l'esprit de beaucoup dans cet exemple de Pharaon c'est la déclaration de l'Écriture : "*L'Éternel endurecit le cœur de Pharaon pour qu'il ne laissât pas sortir le peuple*". A un premier examen ceci pourrait paraître se trouver en contradiction avec ce que nous venons de dire, que Dieu n'intervient pas dans l'exercice de la volonté humaine. On peut le comprendre pourtant quand on se rend compte de la **manière** dont Dieu endurecit le cœur de Pharaon. La façon de procéder de l'Éternel avait pour résultat de rendre Pharaon plus obstiné qu'à l'instant précédent. C'était la **bonté** de Dieu qui endurecissait Pharaon. Dieu écoutait sa prière, le délivrait de la plaie, acceptait sa promesse de laisser aller le peuple, en un mot se

montrait miséricordieux. Si Dieu avait maintenu la première plaie jusqu'à ce qu'Israël put partir, cette seule plaie aurait suffi pour accomplir la délivrance. Comme le Seigneur débarrassait le peuple et le pays de la plaie, Pharaon s'imaginait que l'affaire était passée, qu'il ne s'en produirait peut être plus d'autre et ainsi, petit à petit, la bonté de Dieu le confirmait dans son hostilité. De ce point de vue, la

[196]

liberté de la volonté de Pharaon n'en est que plus évidente. On ne peut pas accuser non plus le Seigneur d'avoir trempé dans tous ces malheurs. "Toute son œuvre est parfaite". Même la bonté de Dieu qui devrait conduire les hommes à la repentance, du fait des conditions d'imperfection actuelles, se trouve parfois avoir sur eux une influence toute contraire.

LE PEUPLE ELU D'ISRAEL

Tous les chrétiens familiarisés avec la Bible savent que Dieu a choisi — élu — Israël parmi tous les peuples du monde pour être son peuple et être un type de l'Israël selon l'esprit. Le prophète [Amos \(3 : 2\)](#) situe bien la question quand il dit : "*Je vous ai choisis vous seuls parmi toutes les familles de la terre*". Par la bouche du prophète [Esaïe \(45 : 4\)](#) le Seigneur dit à Cyrus, le roi des Mèdes qui devait faire cesser la captivité d'Israël et autoriser celui-ci à rentrer dans son pays : "*Pour l'amour de mon serviteur Jacob, et d'Israël; mon élu, je t'ai appelé par ton nom*". Le fait de voir dans cette déclaration une allusion figurative à Christ et la délivrance de l'Israël spirituel de la Babylone mystique, n'a rien à voir avec cet autre fait qu'Israël est considéré ici comme un "élu". Dans son argumentation claire et logique exposant comment la faveur divine passe de l'Israël selon la chair à l'Israël selon l'esprit ([Romains 9 à 11](#)) l'apôtre fait ressortir que cette faveur fut pour un temps accordée à l'Israël historique dans son rôle de peuple figurativement élu de Dieu. Mais que le Seigneur avait prévu et annoncé d'avance que la faveur particulière dont il avait été l'objet lui serait retirée pour être attribuée à un autre Israël selon d'esprit formé et admis à cette place représentée par Jacob.

L'apôtre établit comment Israël, peuple élu et favorisé de l'Eternel pendant un temps, fut, pour cette raison "avantagé de toutes manières" par rapport à toutes les autres nations du monde. C'était aux Juifs qu'appartenaient les promesses.

[197]

C'étaient eux les branches de l'olivier franc. Mais Dieu retrancha les branches naturelles devenues étrangères à la racine de la promesse et au tronc qu'avaient représenté Abraham, Isaac et Jacob. Ainsi "*Israël n'a pas obtenu ce qu'il cherchait mais l'élection* (les dignes — [Jean 1 : 12, 13](#)) *l'a obtenu tandis que le reste est tombé dans l'aveuglement*". A l'origine, la nation tout entière était élue pour recevoir les faveurs de choix de l'Eternel. Cependant seuls les fidèles se trouveraient dans la bonne condition de cœur pour devenir des Israélites selon l'esprit quand le moment

serait venu. Tels furent les “élus mêmes” de cette nation qui, à la fin de cet âge, purent entrer dans la dispensation plus élevée, passant de la maison des serviteurs dans celle des fils ([Hébreux 3 : 5](#) ; [Jean 1 : 12](#)). Et l’apôtre poursuit et explique que nous qui étions des Gentils, des “gens du dehors”, étrangers aux alliances et aux promesses faites à Israël, avons manifesté, par la grâce de Dieu, une foi et une obéissance semblables à celles d’Abraham. C’est pourquoi nous sommes maintenant considérés comme L’EPOUSE de Christ, la véritable postérité d’Abraham. Nous prenons la place des branches retranchées et avons part aux promesses qui leur étaient destinées. Mais, bien que ces rameaux retranchés aient été traités en ennemis au cours de cet Age de l’Evangile, néanmoins *“en ce qui concerne l’élection ils sont aimés à cause de leurs pères ; car Dieu ne se repent ni de ses dons ni de son appel”*. [Romains 11 : 28, 29](#) .

Cet exposé de l’apôtre nous informe donc que quelques traits caractéristiques de l’élection à l’origine subsistent à l’endroit de l’Israël’ selon la chair en dépit de son rejet de la faveur principale dont il aurait pu jouir dans le cadre du plan divin en tant que nation : celle de devenir l’Israël spirituel élu. Et puisque les promesses faites à Abraham, à Isaac, à Jacob et aux prophètes doivent se réaliser et qu’ils doivent devenir “princes” ou représentants du Royaume spirituel par toute la terre pendant l’Age Millénial, il n’est pas douteux que tout ceci concoure à l’avantage de nombre d’Israélites qui se trouvent

[198]

actuellement dans une condition d’isolement et d’obscurité. Ils pourront et se mettront très rapidement au pas sous la direction de leurs conducteurs du passé et cela plus vite que le reste du monde. C’est ainsi qu’Israël, comme peuple, prendra la tête parmi les nations au début du Millénium. *“Car Dieu a renfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire miséricorde à tous”*. [Romains 11 : 22](#) .

LA NOUVELLE CREATION ELUE

Nous en arrivons maintenant à la partie essentielle de notre étude, au clair cependant sur certaines élections du passé et au courant du fait que bon nombre d’entre elles figuraient en type, étaient une ombre de l’œuvre magistrale de Dieu : l’élection de la Nouvelle Création. Déjà tous avons noté que cette élection ne porte pas préjudice aux non-élus mais au contraire leur apportera des bienfaits quand le moment sera venu. On pourrait même ajouter, dans le même ordre d’idées, que ni la Justice ni l’Amour ne pourraient objecter quoique ce soit au fait qu’une bienveillance particulière soit accordée à certains et pas à d’autres, même si les favorisés ne devaient pas devenir par la suite des moyens de bénédictions pour les moins favorisés ou ceux qui ne l’ont pas été du tout. Tel est le sens profond du mot grâce ou faveur. La grâce implique l’attribution d’une chose que la stricte Justice ne réclame pas. Or, ces mots de “grâce” et de “faveur” se trouvent souvent répétés dans l’Ecriture à propos de la classe élue de l’Age de l’Evangile. *“C’est par grâce que vous êtes sauvés”* et autres passages

analogues nous font bien sentir qu'il n'y avait aucune obligation de la part du Tout Puissant de soustraire la race d'Adam à la sentence de mort ni d'offrir à personne la vie éternelle par une rédemption. Bien plus, Dieu n'était nullement obligé de proposer à aucune créature un haut appel à participer à la Nouvelle Création. Tout procède de la faveur divine — "et grâce sur grâce", faveur ajoutée à une autre faveur. Celui qui ne conçoit pas cette pensée clairement, n'apprécie pas ce qui se passe à sa juste valeur.

[199]

L'apôtre Pierre avance que nous avons été "élus selon la prescience de Dieu le Père" Il ne s'arrête pas là et continue "*par la sanctification de l'esprit afin qu'ils deviennent obéissants et participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ*" ([1 Pierre 1 : 2](#)). Ceci signifie que Dieu a prévu l'existence de la classe de la Nouvelle Création, qu'il s'est déterminé par avance à en **justifier les membres par la foi** au sang de Christ, qu'il a vu par avance que ceux qui constitueraient cette classe seraient obéissants et atteindraient à la sanctification par la Vérité. Rien dans les Ecritures n'autorise à penser que Dieu connaissait d'avance les **individus** qui composeraient la classe élue, exception faite de la Tête de l'Eglise. Il est dit que Dieu connut d'avance que Jésus serait son Elu. Nous ne voulons pas dire que le Seigneur n'était pas en mesure d'identifier les individualités qui formeraient la classe élue, mais simplement que, quelles que soient ses aptitudes sous ce rapport, il n'a pas déclaré qu'il avait l'intention d'en user. Il disposa que Christ serait le Rédempteur du monde et que sa récompense serait d'être élevé comme premier membre Seigneur et Chef de la Nouvelle Création. Il ordonna aussi qu'un nombre déterminé serait choisi parmi les hommes pour devenir ses co-héritiers dans le Royaume — participants avec lui à la Nouvelle Création. Nous avons toute raison de croire que ce nombre fixé des élus est celui qui se trouve plusieurs fois donné dans [l'Apocalypse \(7 : 4 ; 14 : 1\)](#) savoir 144.000 "*rachetés D'ENTRE les hommes*"

L'élection ou prévision, dès avant la fondation du monde, à l'effet de choisir un tel corps offre quelque analogie avec le choix ordonné d'un certain corps militaire de l'armée britannique dénommé "The King's Own" (1). Cette garde est formée d'hommes choisis pour

(1) Ce que nous appellerions "la garde personnelle du Roi".

[200]

leur corpulence et leur prestance. La taille, le poids, etc... sont fixés d'avance, de même que le nombre d'hommes constituant cette troupe de choix, et tout cela avant même que les soldats qui en feront partie ne soient nés. De même qu'un décret royal a fixé les conditions physiques à remplir et le nombre d'hommes à admettre dans les rangs de cette troupe, ainsi une décision royale du Créateur a déterminé, limité, le

nombre de ceux qui constitueraient la Nouvelle Création et défini, non les mensurations physiques mais les qualités morales et les mesures du cœur nécessaires. Individuellement, les noms de ceux qui prennent rang parmi “The King’s Own” n’interviennent en rien. De même le Créateur n’a pas fixé par avance les individualités qu’il jugerait acceptables comme Nouvelles Créatures en Christ dans les conditions prescrites.

Un texte des Ecritures dont on se souvient qu’il n’est que partiellement cité attire précisément notre attention sur les idées que nous venons d’émettre. Le voici “*car ceux qu’il a connus d’avance, il les a aussi prédestinés*”. Il n’est pas logique de considérer un texte de la Parole divine sans se préoccuper du contexte immédiat. Lorsqu’on lit la suite du texte toute la question s’éclaire. “*Car ceux qu’il a connus d’avance, il les a aussi **prédestinés à être semblables à l’image de son fils*** (autrement dit, à être des copies de son Fils) *afin que Son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères*”. [Romains 8 : 29](#) .

Ainsi comprise, la prédestination est tout à fait différente de celle dont on se faisait une idée précédemment et que répandaient les pionniers de la doctrine de l’élection dans le passé. D’après leur conception il faudrait que le passage scriptural soit ainsi conçu car ceux qu’il a connus d’avance il les a aussi prédestinés à échapper aux tourments éternels pour vivre éternellement dans la gloire. Comme cela change d’avec la vue raisonnable et pondérée de l’Ecriture ! Dieu a prédestiné que son Fils Unique serait la Tête de cette Nouvelle Création. Longtemps

[201]

avant d’appeler quiconque, il détermina que personne ne deviendrait membre de la Nouvelle Création, si ce n’est ceux qui deviendraient conformes à son Fils. Comme elle est belle, comme elle est raisonnable la doctrine de l’élection selon les Ecritures ! Qui pourrait trouver à redire à propos de la Sagesse, de la Justice et de l’Amour d’une élection conçue dans ce sens avec des conditions sur la ressemblance au caractère de Jésus et en vue du grand travail que Dieu a marqué ? — co-partenaires avec Christ dans la bénédiction de toutes les familles de la terre.

“APPELES SELON SON DESSEIN”

[Romains 8 : 28-30](#)

Pour étudier ce sujet nous ne pouvons mieux faire que de suivre à la lettre ce que l’apôtre a écrit et la logique de son raisonnement. Dans les versets qui précèdent ([22 et 23](#)) l’exposé du but poursuivi par Dieu lorsqu’il appelle la Nouvelle Création. Celle-ci est appelée à recevoir une bénédiction exceptionnelle et aussi à dispenser la bénédiction à d’autres, à la création qui souffre et gémit dans l’attente de la manifestation des fils de Dieu élus et membres de la Nouvelle Création ([versets 21 et 22](#)). L’apôtre s’attache à montrer que tout concourt en faveur de cette classe que Dieu appelle à la Nouvelle Création, que tel est même le sens des déceptions

actuelles, des épreuves, des vexations, des oppositions venant du monde, de la chair et de l'Adversaire — que ces expériences sont destinées à produire en nous des fruits paisibles de justice *et* “*au delà de toute mesure le poids éternel de gloire*” à laquelle nous avons été appelés et à laquelle nous aspirons. L'apôtre rappelle les grâces du Seigneur à l'endroit de ces appelés au bien de qui toutes choses convergent. Il ne nous faut penser à notre appel que dans le cadre de notre Frère aîné. Personne ne pouvait le précéder et ce n'est qu'en suivant ses traces que nous pouvons espérer partager sa gloire. La prédestination selon Dieu d'après laquelle ces frères

[202]

de Christ doivent tous être des copies de leur Frère aîné pour avoir part à la Nouvelle Création, ne laisserait aucun espoir qu'aucun membre de la famille humaine ne puisse jamais atteindre à cette gloire. Mais le Seigneur montre par ailleurs les dispositions qu'il a prises en notre faveur par la rédemption qui est en Jésus-Christ, en sorte que les faiblesses de la chair que nous héritons et qu'il nous est impossible de maîtriser complètement, soient couvertes par le mérite du sacrifice du Rédempteur. Ainsi le Seigneur peut admettre que nous ne soyons pas des images de Son Fils lorsqu'il était homme dans un sens absolu et peut nous accepter dans l'esprit de sa prédestination s'il trouve en nous des images quant au cœur, à l'intention et à la volonté. Et tandis que nos volontés gouvernent la chair dans la mesure du possible, notre Seigneur Jésus, par sa “grâce qui nous suffit”, couvre nos manquements non intentionnels...

Poursuivant la description de cette classe d'appelés prédestinée l'apôtre écrit : “*Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés*”. On comprend généralement mal ce passage. Le lecteur pense que l'apôtre retrace ici les expériences chrétiennes comme à l'ordinaire, comme nous les avons reprises dans le chapitre précédent lorsque nous nous sommes attachés à montrer comment Christ a été fait pour nous sagesse, justification, sanctification et délivrance. Or l'apôtre prend ici les choses par l'autre bout. Il voit l'Eglise complète, l'élue de Dieu en Christ sa Tête — l'Eglise, les “élus mêmes” dans la gloire. Il reprend **en remontant le cours** du développement de l'Eglise, la Nouvelle Création. Il montre que personne ne peut parvenir à cette haute position d'élue de Dieu s'il n'y a été **appelé** par la grâce de Dieu, que les appelés doivent avoir au préalable été **justifiés** car Dieu n'appelle, n'invite que des croyants à courir sur la piste pour le grand prix. Et ces justifiés doivent —avant leur justification — avoir été **honorés** (et non pas “glorifiés” comme dans nombre de traductions),

[203]

honorés par Dieu qui leur a communiqué une connaissance de lui-même et de la personne de son cher Fils —le Chemin, la Vérité et la Vie.

C'est un honneur plus grand que beaucoup le supposent que d'avoir entendu parler de la grâce de Dieu dans le temps présent. Le salut étant un don de Dieu qui doit être répandu en long et en large dans le monde pendant l'Age Millénial, c'est un honneur

particulier que d'avoir connaissance de la grâce de Dieu et de l'occasion de ne plus être séparé de lui dans le temps présent et en avance sur le monde. Etant ainsi honorés, ayant reçu la connaissance nécessaire à notre justification par la foi, nous sommes prêts à gravir le **second** degré qui, ainsi que nous l'avons vu, conduit à la sanctification d'accord avec l'appel, lequel, par la fidélité, nous achemine vers "la gloire qui doit être manifestée en nous" faisant de nous des membres "élus mêmes" de la Nouvelle Création.

"SI DIEU EST POUR NOUS"

Suivons l'apôtre dans sa discussion de cette question de l'élection et paraphrasons son langage : — Ne voyons nous pas, frères, que Dieu poursuit l'exécution d'un plan à la fois grand et merveilleux ? Ne voyons nous pas que, ayant décidé le choix d'une certaine classe en vue d'une coopération à ce plan, il nous favorise en ce qu'il nous en révèle les conditions, nous justifiant et nous appelant de cet appel céleste ? Ceci veut dire que **Dieu est pour nous**, qu'il souhaite que nous fassions partie de cette classe élue et qu'il a pris toutes dispositions nécessaires pour nous permettre d'y arriver. Ne ressentons nous pas parfois que, bien que le Seigneur soit pour nous, Satan, le péché, nos propres faiblesses transmises par voie d'hérédité se liguent contre nous cherchant à nous faire tomber dans des pièges ? Réfléchissons que, du moment où le Tout Puissant est pour nous, rien de tout ce qui nous est contraire ne doit nous

[204]

faire craindre ou trembler car il a le pouvoir de nous faire tout traverser. Regardons en arrière comment il a usé de bonté envers nous tandis que nous étions encore des pécheurs en pourvoyant à notre rédemption en Jésus-Christ. Pensons que s'il a fait tout cela alors que nous étions des pécheurs il fera beaucoup plus maintenant que nous sommes devenus ses enfants, maintenant que nous avons entendu sa voix, que nous avons accepté son Fils, que nous nous confions en lui et que nous avons été justifiés par ses mérites, maintenant que nous avons entendu l'appel à la nature divine, que nous nous sommes consacrés et avons déposé notre petit tout sur l'autel. Certainement Dieu nous favorisera et fera pour nous davantage bien que nous ne sachions pas ce qu'il pourrait faire de plus que ce qu'il a déjà fait dans le don de son Fils. Nous pouvons être assurés que celui qui ne change pas nous aime encore, est encore pour nous et que son pouvoir sera mis en œuvre pour que tout concoure à notre bien spirituel et à notre admission définitive dans la Nouvelle Création si nous demeurons en Lui dans la foi, dans l'amour et dans l'obéissance du cœur quels que faibles et imparfaits que puissent être nos efforts pour dominer notre corps. Soyons assurés qu'en nous donnant son Fils et en nous ouvrant le chemin qui conduit à son appel pour la Nouvelle Création, le Seigneur a tout prévu en Christ et pour chacun de nos besoins qui pourraient se faire sentir. En lui il nous a librement tout accordé.

Quelqu'un suggérerait-il que la Loi nous condamnerait malgré Dieu ? Réfléchissons au fait que c'est Dieu qui nous a condamnés dans sa Loi ; que c'est le même Dieu qui, en tant que Justicier, nous a condamnés, a maintenant prononcé notre justification. Par sa grâce et par Jésus-Christ notre Seigneur, il nous a "*justifiés de ce dont la Loi ne pouvait pas nous justifier*". Et puisqu'il en est ainsi "qui peut accuser les élus de Dieu", ceux qu'il a favorisés à ce point ! Qui peut nous condamner sur la base de nos faiblesses involontaires ou de nos fragilités? A ceux-là nous pouvons répondre:

[205]

Christ est mort et même il est ressuscité ; il est à la droite de Dieu et intercède pour nous ; il a fait intervenir son mérite personnel en notre faveur pour couvrir nos imperfections. [Romains 8 : 34.](#)

Prétendrait-on encore qu'il puisse survenir quelque chose qui soit susceptible de nous séparer de l'amour de Dieu, de Christ, de son amour et de sa miséricorde que nous soyons livrés à nous-mêmes et que nous fassions naufrage par rapport à notre foi et à notre avenir ? Nous répondons : Au contraire Christ a pour nous un amour profond, autrement il ne nous aurait pas rachetés. Tout son comportement à notre égard a été dicté par l'amour et nous ne permettrons à rien de nous séparer de cet amour. Si la tribulation nous assaille ce ne pourra être que pour nous rapprocher du Seigneur seul capable de nous secourir. Et si la détresse, la persécution, la faim, la misère ou tout autre péril s'abat sur nous, cesserons-nous, par crainte, d'aimer le Seigneur, renierons-nous son nom, sa cause, ne suivrons-nous plus ses traces pour adopter quelque mode de vie plus facile ? Assurément non, car c'est par ces expériences que nous devons sortir vainqueurs. Et comment pourrions nous être vainqueurs si nous n'avions rien à vaincre — si notre chemin était parfaitement uni, sans la moindre déclivité à gravir ? Nous avons reçu les miséricordes et les bénédictions divines et maintenant Il nous éprouve pour voir à quel point nous sommes dignes de demeurer dans son amour et d'être l'objet de ses faveurs...

Il est tout disposé à nous y voir rester et a pris toutes dispositions sans contraindre nos volontés. Je suis persuadé et j'ai confiance que nous sommes tous déterminés à ne permettre à rien de nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Christ — ni la crainte de la mort, ni l'amour de la vie, et qu'aucune autre créature ne pourra jamais intercepter ni détourner de nous la faveur divine, ni les anges, ni les dominations, ni aucune puissance à présent créée ou qui pourrait l'être. Dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, acceptés comme fils de Dieu sur le plan divin par celui qui nous a aimés.

[206]

“AFFERMIR NOTRE VOCATION ET NOTRE ELECTION”

2 Pierre 1 : 10,11

“C’est pourquoi, frères, appliquez-vous d’autant plus à affermir votre vocation et votre élection ; car en faisant cela (ce qui a été dit précédemment, de faire tous ses efforts pour joindre à la foi la vertu, la connaissance, la tempérance, la patience, la piété, la gentillesse pour les frères, l’amour, toutes choses qui, si elles sont en nous et y abondent ne nous laisseront point oisifs ni stériles) vous ne broncherez jamais. C’est ainsi en effet, que l’entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera pleinement accordée”.

Dans cette question de l’élection on peut remarquer que les initiatives successives appartiennent à Dieu. C’est lui qui :

- 1) Décide la formation d’une Nouvelle Création.
- 2) Invite un certain nombre d’êtres à développer le caractère nécessaire.
- 3) Prend toutes dispositions de manière que les invités puissent accéder à une condition acceptable dans le cadre de l’appel.

D’autre part ceux qui deviendront des élus doivent progresser par un cheminement normal. Les appelés pour qui tous ces arrangements ont été pris doivent : 1) Accepter l’appel et s’engager à une pleine consécration. 2) Etre tellement pénétrés de l’esprit de cet appel et apprécier à tel point les bontés dont ils sont les objets, qu’avec zèle ils se conformeront aux conditions et aux limitations qui s’y rapportent.

Comme nous l’avons déjà vu, ces conditions sont, en bref, de ressembler dans le cœur au cher Fils de Dieu. Une analyse plus approfondie de cette **ressemblance**

[207]

montre, comme l’exprime l’apôtre Pierre, que nous devons porter les fruits de l’esprit de sainteté. Dieu est saint et celui qui est son élu doit être animé de son esprit, de sa disposition d’affinité pour la justice et de son opposition à l’iniquité. Dans le texte qui précède l’apôtre développe les divers éléments de ce saint esprit de Dieu. Il s’attache à montrer que nous ne parvenons pas à sa ressemblance parfaite (la perfection de l’amour) au commencement de notre course, mais que c’est plutôt le BUT qui marque la fin de la course. L’amour est le terme global qui renferme tous ces aspects du caractère qui sont en réalité des formes d’amour différentes.

On a suggéré que ces fruits de l'esprit de Dieu pourraient être définis comme ci-dessous, ce à quoi nous adhérons de tout cœur :

- 1) Joie. — Amour triomphant.
- 2) Paix. — Amour tranquille.
- 3) Longanimité. — Amour qui supporte.
- 4) Bienveillance. — Amour pour autrui.
- 5) Bonté. — Amour en action.
- 6) Fidélité — Amour sur le champ de bataille de la vie.
- 7) Douceur. — Amour dans la résignation.
- 8) Tempérance (modération). — Amour dans la retenue.

Lorsque nous avons pris le départ sur la piste, résolu, parce que Dieu nous avait justifiés par sa grâce et nous avait invités à courir pour le prix du haut appel à la Nouvelle Création, voici ce que nous avons dit tout d'abord : Nous écarterons les fardeaux et les entraves que créent les ambitions terrestres en consacrant nos volontés au Seigneur et en prenant la résolution de ne faire qu'une chose rechercher et obtenir par la grâce du Seigneur les faveurs auxquelles Il nous a appelés. Au même moment nous nous sommes décidés à rompre —pour autant que nous en soyons capables — avec les péchés qui nous enveloppent facilement — quels qu'ils

[208]

puissent être — qu'ils soient ou non les mêmes que ceux des autres engagés dans la même course, et de courir fidèlement cette course, selon les règles, pour le grand prix.

L'entrée sur la piste correspond à notre consécration. Ce fut le départ. Nous nous étions consacrés au Seigneur pour être conduits par son esprit d'amour et cependant nous nous rendions compte qu'en raison de la chute nous manquions singulièrement de ces éléments de caractère que le Père approuverait. Malgré tout nous avons couru et avons persévéré à vouloir parvenir à la ressemblance au caractère de son Fils, ce qui est sa volonté à notre égard et la condition de notre communion avec lui. A cet égard nous différons de notre Seigneur qui, étant parfait, n'a pas eu à gravir de degrés successifs pour parvenir à la perfection dans l'amour. Dès le début il fut rempli de l'esprit. Dès le début il se trouvait déjà au **but**. Son épreuve à lui consista à démontrer s'il demeurerait ou non attaché à ce **but** de l'amour parfait pour Dieu, pour son peuple, pour ses ennemis. En ce qui nous concerne nous avons besoin de courir, de faire effort pour l'atteindre.

On pourrait diviser la course sur le stade en quatre parties ou périodes. Dans la première nous voyons dans l'amour une **exigence** divine que nous essayons de satisfaire bien que nous ne soyons capable de l'envisager que sous l'angle du **devoir**. Nous éprouvons envers Dieu un amour par devoir parce qu'il est notre Créateur et qu'il a le droit de requérir notre obéissance, notre amour, notre dévouement ; un amour par devoir aussi envers notre Seigneur Jésus parce qu'il nous a aimés et qu'il

est juste que nous lui rendions son amour; un amour par devoir enfin à l'égard de nos semblables parce que c'est la volonté de Dieu.

La seconde période de la course nous pousse un peu plus avant, un peu plus près du "but", en sorte que ce que nous considérons comme un **amour par devoir**,

[209]

nous en arrivons à y voir autre chose de plus profond qu'un simple devoir. Nous sentons que ce que Dieu commande au titre de devoir sont de BONNES CHOSES, que les plus nobles principes que nous ressentions confusément sont liés à la Justice, à l'Amour, à la Sagesse que le Seigneur recommande, nous propose et que nous commençons à apprécier. Nous en arrivons à aimer Dieu non parce que c'est notre devoir envers notre Créateur mais surtout parce que nous trouvons en lui l'origine de ces aspects supérieurs de caractère qui nous sont fixés et qu'il est la personnification de toute grâce et de toute bonté. Ceux qui parviennent à cette seconde période de la course n'aiment plus seulement le Seigneur parce qu'il nous a aimés le premier et parce qu'il est de notre devoir de l'aimer en retour, mais parce que notre entendement s'est éveillé et que nous avons été frappés de la majesté de son caractère tout empreint de la longueur, de la largeur, de la hauteur et de la profondeur de la Justice, de la Sagesse, de l'Amour et de la Puissance de notre Créateur.

Nous appellerons la troisième période de cette course sur le stade l'amour pour les frères. Au début nous avons éprouvé pour les frères un amour par devoir tout comme pour le Père mais à un degré moindre et parce qu'ils ont fait moins pour nous. Nous les avons estimés surtout parce que le Père le voulait ainsi. Mais lorsque nous en sommes arrivés à une considération plus exacte des principes de justice et de la personnalité du Père, lorsque nous en sommes arrivés à nous rendre compte que le Père lui-même nous aime en dépit de nos fautes involontaires, nos cœurs ont commencé à s'élargir et à s'agrandir à l'égard des frères. Petit à petit nous en sommes venus à ne plus voir leurs imperfections, leurs défauts, leurs erreurs. Nous avons au contraire remarqué leurs efforts, les désirs évidents de leur cœur à marcher sur les traces de Jésus et selon les règles du caractère divin. L'amour pour les frères s'est précisé dans nos expériences. Hélas! Bon nombre parmi, le peuple de Dieu ne sont pas encore parvenus à ce troisième stade de la

[210]

course pour le prix du haut appel. Il y a grand besoin à développer la gentillesse fraternelle, la longanimité, la patience que les Ecritures recommandent sans cesse et qui se trouvent bien plus fréquemment mises à l'épreuve sur le plan des frères que dans nos rapports avec le Père et notre Seigneur. Nous connaissons la perfection du Père et du Fils et nous savons qu'aucune imperfection ne résidait en eux. Nous sentons leur magnanimité à notre égard et nos infériorités devant eux. Or, nous voyons chez les frères, telle faiblesse chez l'un, telle autre chez l'autre et la tentation est grande hélas de dire: "Laisse moi retirer la paille de ton œil" au lieu de réfléchir au fait que

trouver des reproches à faire à un frère c'est donner la preuve que nous portons nous-mêmes une fameuse poutre d'impatience avec laquelle nous ferions mieux de nous expliquer. A mesure que nous approchons de la fin de cette troisième période nous enlevons petit à petit la poutre qui encombre nos yeux ce qui revient à dire que nous nous rendons compte de nos propres souillures et que nous en apprécions davantage les richesses de la grâce de notre Seigneur à notre égard. Ceci influe sur nos cœurs et produit plus de douceur, de patience, de gentillesse envers tous. Alors il nous est possible de négliger, de couvrir une multitude de péchés, une multitude d'imperfections chez les frères pour autant qu'ils demeurent des frères et aussi longtemps qu'ils se confient dans le sang précieux et cherchent à courir la même course pour obtenir le même prix.

La quatrième période de notre course est l'Amour parfait — envers Dieu, envers nos frères, envers tous les hommes — et c'est celle que nous devons tous tâcher d'atteindre le plus rapidement possible. Ne faisons pas de sur place aux différents moments de notre course mais courons avec patience, persévérance et énergie. Il y a tel sens dans lequel nous ne devons pas "aimer le monde ni les choses qui sont dans le monde" et il y a tel autre sens où nous devons aimer et "*pratiquer le bien envers tous et surtout envers les frères en la foi*" ([Galates 6 : 10](#)). Cet amour va même jusqu'à nos ennemis. Il n'annule en

[211]

rien ni ne diminue notre amour pour Dieu et les principes fondamentaux de son caractère, notre amour pour les frères. Il les intensifie plutôt et, dans son ardeur, nous rend capables d'enclorre dans un amour fait de bienveillance et de sympathie, toute la pauvre création gémissante qui souffre les douleurs de l'enfantement et attend la révélation des fils de Dieu. "*Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ou qui vous persécutent*" tel est le commandement du Maître. Ce n'est pas avant d'avoir atteint ce degré d'amour — l'amour pour les ennemis qu'il nous est permis de penser que nous sommes parvenus au **but** que le Seigneur a proposé à tous ses disciples. Ce n'est qu'après y être arrivés que nous sommes des copies du cher Fils de Dieu.

Nous devons atteindre à ce summum d'amour avant d'être estimés dignes d'une place dans la Nouvelle Création, et il ne faut pas croire que les disciples du Maître ne parviennent à ce but qu'au moment de leur mort. Bien au contraire. Il importe dans notre expérience chrétienne, d'y arriver le plus tôt possible et de nous rappeler la parole de l'apôtre : "*Tenez fermes après avoir tout surmonté !*" ([Ephésiens 6 : 13](#)).

Les épreuves d'amour nous sont nécessaires après avoir atteint le but. Maintenir dans nos vies ce "but", ce niveau le plus élevé contribuera à fortifier nos caractères dans de notables proportions. En cela nos expériences rejoindront celles de notre Seigneur car, s'il n'eut pas besoin de courir pour parvenir au but, il dût y combattre le bon combat de la foi pour ne pas s'en laisser détourner ni céder aux diverses tentations du

monde et de l'Adversaire. “ *Je cours vers le but*” dit l'apôtre. Chacun de nous doit de même demeurer fermement attaché à ce but, à cet idéal, après l'avoir atteint et faire en sorte que dans les épreuves que le Seigneur permettra à notre endroit, nous soyons considérés par lui comme vainqueurs, non par nous-mêmes mais par la force et l'aide de notre Rédempteur.

[212]

Nous connaissons des séductions pour tenter de nous détourner de l'amour parfait envers le Père, ou tout au moins pour consentir à réduire la plénitude de l'hommage et de l'obéissance que nous lui devons. Des tentations nous viendront aussi sur le plan des frères pour nous suggérer de ne pas accepter que notre amour pour eux aille jusqu'à couvrir une multitude d'égarements, de ne pas tolérer d'être provoqué par ceux que nous avons appris à aimer et avec les faiblesses de qui nous avons appris à sympathiser. Des idées contraires nous viendront à propos de nos ennemis après que nous aurons appris à les aimer, nous suggérant que ce sont des cas exceptionnels et qu'il y a des limites. Heureux serons-nous si dans ces tentations nous tenons fermes, attachés au but, nous efforçant de retenir cette position à laquelle nous sommes parvenus et combattant le bon combat de la foi en gardant la vie éternelle qui est nôtre par Jésus-Christ.

“SACHANT QUE VOUS AVEZ ETE ELUS”

“Nous savons, frères bien aimés de Dieu, que vous avez été élus, notre Evangile ne vous ayant pas été prêché en paroles seulement, mais avec puissance, avec l'Esprit saint et avec une pleine assurance”. [1 Thessaloniens 1 : 4, 5](#) .

Nous avons montré ailleurs ce qui constitue le signe, la marque, que nous sommes enfants de Dieu : l'engendrement par le Saint Esprit, le scellement, la vivification (1). Nous ne le répéterons pas. Nous attirerons simplement l'attention sur le fait que celui qui a part à l'élection donne des évidences dont il peut se rendre compte pour lui-même mais que “les frères” qu'il côtoie discernent eux aussi. Cette élection comporte une puissance et un message. Ce message de l'élection, ou appel, ou “parole”, n'est pas seulement l'Evangile ou bonne nouvelle à la classe élue ; c'est plus encore, c'est la puissance

(1) Volume V. chapitre 9.

[213]

de Dieu suscitant en eux le vouloir et le faire selon son bon plaisir. Elle apporte aux élus le saint esprit et une grande assurance et eux, de leur côté, sont prêts, coûte que coûte, à faire retentir la Parole du Seigneur.

L'apôtre parle de cette classe élue de la Nouvelle Création dans sa lettre aux [Colossiens \(3 : 12. à 14\)](#) . Il les invite à mettre de côté les anciennes conceptions pour en adopter de nouvelles qui reconnaîtraient les élus non d'après leur nationalité ou leur dénomination, mais uniquement **en Christ** au titre de la Nouvelle Création **élue**. Il dit *“Comme des élus de Dieu, saints et bien aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez vous les uns les autres et, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement. De même que Christ vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. Mais par dessus toutes ces choses revêtez vous de la charité (amour) qui est le lien de la perfection”*.

Parlant de l'Eglise élue dans son ensemble, notre Seigneur fait comprendre que des épreuves lui sont réservées et même qu'elles seront plus sévères vers la fin de cet Age de l'Evangile au point de séduire tout le monde sauf “les élus mêmes”. [Matthieu 24 : 24](#) (1).

Il y a un encouragement dans cette promesse, non pas qu'elle veuille dire que “les élus mêmes” jouiront d'une intelligence exceptionnelle qui les rendrait capables de discerner les subtilités de l'Adversaire pendant ce mauvais jour. Et non pas non plus qu'ils auraient acquis une telle perfection dans le contrôle de leurs vases de terre qu'ils ne pourraient point errer dans leur comportement. La promesse veut plutôt dire qu'une grâce **suffisante**, une sagesse **suffisante** , une aide **suffisante** seront accordées à ceux qui demeurent en Christ lorsque le besoin s'en fera sentir. Quelle consolation pour tous ceux qui ont cherché leur refuge dans l'espérance que

(1) Voir volume IV, chapitre 12.

[214]

donne l'Evangile! Quelle confiance cela nous donne de savoir que nous sommes ancrés au delà du voile c'est-à-dire en Christ ! Une prédestination comme celle-là fortifie et console. Comme l'exprime l'apôtre *“En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, lorsque les temps seraient accomplis de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre. En lui nous sommes aussi devenus héritiers, ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté afin que nous (la Nouvelle Création) servions à la louange de sa gloire nous qui d'avance avons espéré en Christ”*. [Ephésiens 1 : 4 à 12](#) .

“C’EST PAR BEAUCOUP DE TRIBULATIONS QU’IL NOUS FAUT ENTRER DANS LE ROYAUME DE DIEU”

La nécessité de l’effort et de la victoire sur soi-même dans l’édification du caractère que Dieu a fixé pour l’appel de la Nouvelle Création “élue” n’est pas sans correspondance dans le domaine de la nature elle-même. Voici à ce propos une illustration

“On raconte qu’un grand collectionneur d’insectes avait réussi à obtenir un cocon d’une espèce de papillon de nuit très rare. Il l’avait gardé suspendu dans sa bibliothèque tout l’hiver. Au printemps il trouva un jour l’insecte faisant des efforts pour en sortir. Le trou était si petit et le bombyx si désespéré, semblait-il, contre la fibre serrée, qu’il agrandit le trou avec la pointe de ses ciseaux. Le superbe bombyx, énorme, sortit, mais il ne put jamais voler. Quelqu’un lui apprit par la suite que cette lutte de l’insecte était indispensable pour introduire, par force, les sucs et humeurs dans ses grandes

[215]

ails. Lui éviter ces efforts était une bonté mal comprise. L’effort était précisément le salut du bombyx. La leçon se comprend facilement. Les luttes que les hommes engagent pour assurer leur bien-être matériel développent leur caractère somme il ne pourrait l’être sans cela. Il est bon, aussi qu’il en soit de même lorsqu’il s’agit de l’enrichissement spirituel”.

Nous avons déjà exposé (1) que les Ecritures enseignent explicitement la doctrine de la “grâce librement offerte à tous” qui entrera en vigueur dès que le nombre des élus aura été complété et qu’ils auront été glorifiés. Pendant le Millénium, la “Postérité d’Abraham” bénira toutes les familles de la terre en leur offrant l’occasion d’acquérir des caractères parfaits, un relèvement complet et la vie éternelle.

Comme en un bois épais et sous un noir ombrage
Le soleil tout, à coup lance un rayon brillant
Ainsi l'esprit de Dieu perce l'obscur nuage
Dont le cœur entourait le cœur de son enfant.

Hélas ! ils sont nombreux les moments de nos peines;
Souvent nos durs sentiers traversent le désert
Mais là même, ô Jésus ! jaillissent tes fontaines
Là même ton rocher nous reçoit à couvert

O chrétien voyageur ! ne crains pas la tempête
Ne crains pas du midi les pesantes ardeurs
Ne vois-tu pas Jésus qui dès longtemps apprête
Le refuge où bientôt vont cesser tes langueurs?

Non, dans les sombres jours de ta marche pénible
Jamais, ô racheté, tu n'es seul ici-bas
Ton Berger, ton Sauveur, se tient, quoique invisible,
Sans cesse à tes côtés et veille sur tes pas.

Quoi ! peut-il ignorer que ton âme est souffrante
Lui qui de ton fardeau voulut porter le poids?
Te refuserait-il sa force consolante,
Lui qui pour tes péchés mourut sur une croix?

Avance donc en paix: poursuis vers ta patrie
Le chemin que ton Dieu t'a lui-même tracé,
Et pense que pour toi, dans le ciel, Jésus prie
Lorsqu'ici tu te plains, de fatigue oppressé.